

## BIBLIOGRAPHIE.

Il s'est publié assez de livres et de brochures, depuis quelque temps, dans cette province, pour nous fournir la matière d'un assez long article bibliographique, si le temps et l'espace ne nous manquaient pas également. Nous devons, pour cette fois, nous contenter de donner les titres de ces ouvrages, remettant à en parler plus au long, dans nos prochains numéros, lorsque nous aurons eu le temps de les examiner assez pour en porter un jugement aussi exact, s'il est possible, qu'il sera toujours impartial.

Le premier, dans l'ordre chronologique, des ouvrages dont nous parlons, est un "PRECIS DE DIVERSES ORDONNANCES ET STATUTS, rédigé par GODEFROY CHAGNON, Ecuyer, Notaire, de L'Assomption. C'est un volume de 108 pages, in-12. Prix, 1s. 6d.

Le second est une "ANALYSE de l'ORDONNANCE du CONSEIL SPECIAL sur les BUREAUX d'HYPOTHEQUES, suivi du texte anglais et français de l'Ordonnance; des Lois relatives à la création des ci-devant Bureaux de Comtés, et de la Loi des Lettres de Ratification. Par L. H. LAFONTAINE, Avocat." C'est un volume in-8vo de 240 pages: le prix en est de 10s.

Un troisième (que nous n'avons pas vu,) a pour titre: "ANALYSE et OBSERVATIONS, sur les Droits relatifs aux EVEQUES de QUEBEC et de MONTREAL, et au CLERGE' du Canada. Par CHARLES TETU, Ecr., Notaire, &c." Un volume in-8vo de 240 pages. Prix, 5s.

Puis vient une brochure de 34 pages in-8vo, sortie de l'imprimerie de Mr. LOUIS PERRAULT, Rue Ste. Thérèse, et intitulée: "RAPPORT sur l'Etat de l'ADMINISTRATION de la JUSTICE."

Nous ne saurions dire combien se vend cette brochure, ni même si elle est à vendre.

MM. ARMOUR & RAMSAY ont publié, au commencement de ce mois, un petit livre intitulé: *A Few Remarks on Whist*. Nous n'avons pas vu ce petit ouvrage, mais nous savons par l'annonce, qu'il se vend 30 sols.

Outre ces ouvrages, tout récemment publiés, nous apprenons que JEAN B. MEILLEUR, Ecr. M. D., a sous presse, (pour paraître très prochainement,) à l'imprimerie de Mr. JOHN LOVELL, Rue St. Nicholas, la seconde édition corrigée et augmentée d'un ouvrage intitulé: "A TREATISE of the PRONOUNCIATION of the FRENCH LANGUAGE, or a SYNOPSIS of RULES for pronouncing the French Language, with practical irregularities, exemplified."

Nous aurons aussi à parler, dans un prochain numéro, de l'ouvrage important sur les Lois, leur origine, &c. dont N. B. DOUCET, Ecr. Notaire, a commencé la publication, en anglais, pour en donner ensuite, nous dit-on, une édition en langue française.